

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de la confiance que vous nous avez accordée.

La rentrée aura lieu le **Lundi 1<sup>e</sup> septembre**.

Les élèves seront accueillis par le professeur principal de la classe qui leur communiquera l'emploi du temps. Il évoquera également l'organisation de l'année et répondra aux questions.

L'appel des élèves se fera aux heures suivantes dans la Cour Sainte-Claire, entrée 13 rue de Castille.

- **14h00 : Secondes**
- **14h30 : Premières**
- **15h00 : Terminales**

Tous les élèves seront libérés au plus tard à **16h30**.

### INFORMATIONS PRATIQUES

- La liste des fournitures sera donnée par chaque professeur.
  - En mathématiques, il est fortement conseillé de choisir la calculatrice suivante : : NUMWORKS. Une commande groupée est proposée qui permet d'avoir une réduction de 10% avec le lien suivant : <https://promo.numworks.fr/7aqden>  
Attention, clôture des commandes au 24 août. Les calculatrices commandées seront données aux élèves la première semaine de la rentrée.
- Transports scolaires (Amétis, car scolaire, SNCF), 2 sites utiles :
  - [somme.transportscolaire.hautsdefrance.fr](http://somme.transportscolaire.hautsdefrance.fr)
  - [transports.hautsdefrance.fr](http://transports.hautsdefrance.fr)
- Carte Génération#HDF: inscription en ligne obligatoire sur le site régional : Génération Hauts de France

Pour les nouveaux élèves, l'inscription se fait en ligne sur le site ci-dessous :  
<https://generation.hautsdefrance.fr/>

- Manuels scolaires : 2 propositions possibles
  - Les acheter en librairie : liste mise en ligne sur le site [www.stefa.org](http://www.stefa.org)
  - Les livres sont fournis par l'Association Rotarienne des Bibliothèques Scolaires (ARBS). Le coût de la location qui vous est demandé, pour le 15 août via le site [www.arbs.com](http://www.arbs.com), couvre le prêt de l'ensemble des manuels scolaires. Ces manuels seront remis aux élèves le jour de la rentrée et restitués en fin d'année.  
Rappel : les élèves devront présenter leur carte « Génération#HDF » au moment de la remise des livres.
- Il convient de prévoir une blouse blanche en coton pour les matières scientifiques.
- Pastorale : 3€ (intervenants, frais d'animation) - facturation sur la contribution familiale.
- Journée d'intégration en 2<sup>nde</sup> : distribution d'un Tee-Shirt Sainte-Famille. (8€ - facturation sur la contribution familiale).
- Les photos individuelles et de classe auront lieu **le mercredi 3 septembre**.
- Les lycéens dispensés d'EPS ne doivent pas faire établir de certificat médical avant la rentrée. Un imprimé officiel, à faire compléter par le médecin, leur sera remis lors du premier cours d'EPS.
- Changement de régime : tout changement de régime doit nous être adressé par écrit au plus tard pour **le 15 septembre délai de rigueur**.

**COLLÈGE STE ANNE**  
**03 22 71 46 46**  
5, rue de Castille - CS 71737  
80 017 Amiens Cedex 1  
[clg.steanne@stefa.org](mailto:clg.steanne@stefa.org)

**LYCÉE ET BTS**  
**03 22 71 46 46**  
5, rue de Castille - CS 71737  
80 017 Amiens Cedex 1  
[lycee@stefa.org](mailto:lycee@stefa.org)

**Dates à retenir : RÉUNIONS D'INFORMATION**

Pour les parents des élèves de Seconde, vendredi 12 septembre à 17h  
Pour les parents des élèves de Première, vendredi 5 septembre à 17h  
Pour les parents des élèves de Terminale, vendredi 19 septembre à 17h

**CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRIMESTRES ET DES PÉRIODES\***

1<sup>e</sup> trimestre : 01/09 au 23/11/2025  
– 1<sup>e</sup> période : 01/09 au 05/10/2025

2<sup>e</sup> trimestre : 23/11/2025 au 01/03/2026

3<sup>e</sup> trimestre : 02/03 au 31/05/2026

\* Ce calendrier est susceptible de modifications en fonction de nouvelles informations communiquées par le Rectorat en cours d'année.

**CALENDRIER DES CONGÈS SCOLAIRES 2025-2026**  
Pour la zone d'Amiens

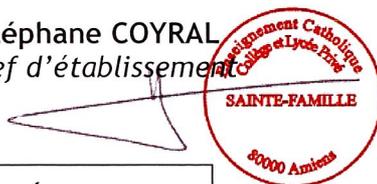
TOUSSAINT	du vendredi 17 octobre 2025 après le dernier cours au lundi 03 novembre 2025 pour le premier cours
NOËL	du vendredi 19 décembre 2025 après le dernier cours au lundi 05 janvier 2026 pour le premier cours
HIVER	du vendredi 13 février 2026 après le dernier cours au lundi 2 mars 2026 pour le premier cours
PRINTEMPS	du vendredi 10 avril 2026 après le dernier cours au lundi 27 avril 2026 pour le premier cours
VACANCES D'ÉTÉ	le vendredi 03 juillet 2026 après le dernier cours

**Information**

Le Week-end de l'Ascension aura lieu du jeudi 14 mai au dimanche 17 mai 2026.

Aux parents et aux élèves, nous souhaitons de bonnes vacances.

Stéphane COYRAL  
Chef d'établissement



L'établissement sera fermé  
du samedi 12 juillet au mardi 20 août 2025

COLLÈGE STE ANNE  
03 22 71 46 46  
5, rue de Castille - CS 71737  
80 017 Amiens Cedex 1  
clg.steanne@stefa.org

LYCÉE ET BTS  
03 22 71 46 46  
5, rue de Castille - CS 71737  
80 017 Amiens Cedex 1  
lycee@stefa.org

**Uniquement pour les élèves concernés**

Madame, Monsieur,

Les surveillants d'internat vous accueilleront le **Lundi 1<sup>e</sup> septembre entre 9h30 et 11h30**, au **13 rue de Castille**, pour permettre à votre enfant de prendre possession de sa chambre et d'y installer ses affaires.

Les élèves seront libérés à 16h30 et seront autorisés à sortir de l'établissement de 16h30 à 18h00 avec l'accord des parents transmis par mail à [responsable.internat@stefa.org](mailto:responsable.internat@stefa.org) pour le jeudi 28 août.

Nous vous rappelons qu'un chèque de caution de 250 euros vous sera demandé en échange de la clé de la chambre.

*Le chèque doit être établi à l'ordre de l'OGEC Sainte-Famille.*

Celles et ceux qui désireraient prendre le repas du midi à l'extérieur ne reviendront que pour l'heure de l'appel de rentrée. Les pensionnaires qui prendront le repas dans l'établissement sont priés de le préciser, de préférence par mail, avant le jeudi 28 août.

Veillez trouver ci-dessous le mail du responsable d'internat, M. Olivier Helleboid :

**[responsable.internat@stefa.org](mailto:responsable.internat@stefa.org)**

Rappel des fournitures :

- Deux cadenas sont **obligatoires**.
- Un protège matelas plastifié (90 cm de large).
- Draps, couvertures ou couette, oreiller (sac de couchage non autorisé).
- Chaussons et nécessaire de toilette.

Par ailleurs, nous précisons que :

- Les lits doivent être faits chaque matin.
- Chaque veille de ménage et chaque vendredi, la chambre est rangée.
- Chaque veille de vacances les draps sont retirés, les étagères débarrassées et les affaires personnelles sous clé dans l'armoire.
- Les affichages se limitent au panneau de liège, réservé à cet effet.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances.

Veillez croire, Madame, Monsieur, en mes sentiments les meilleurs.

**Stéphane COYRAL**  
Chef d'établissement



**COLLÈGE STE ANNE**  
**03 22 71 46 46**  
5, rue de Castille - CS 71737  
80 017 Amiens Cedex 1  
[clg.steanne@stefa.org](mailto:clg.steanne@stefa.org)

**LYCÉE ET BTS**  
**03 22 71 46 46**  
5, rue de Castille - CS 71737  
80 017 Amiens Cedex 1  
[lycee@stefa.org](mailto:lycee@stefa.org)

# Commande de calculatrice

Nous avons mis en place une commande groupée de calculatrices NumWorks à un prix préférentiel. Pour en profiter, scannez le QR code ci-dessous :



<https://promo.numworks.fr/7aqden>



Clôture des commandes  
**le 24 août 2025**  
Livraison des calculatrices  
**la semaine de la rentrée**

La commande groupée vous permet faire l'acquisition d'une calculatrice NumWorks à 74,69 € au lieu de 82,99 € prix public. Pour passer votre commande, rien de plus simple :



1

Rendez-vous sur  
[promo.numworks.fr/7aqden](https://promo.numworks.fr/7aqden)

Prénom  
Nom  
Classe

2

Renseignez les  
informations concernant  
votre enfant



3

Payez directement en ligne  
en toute sécurité



4

Les calculatrices sont  
livrées au lycée



## Connaissez-vous la calculatrice NumWorks ?

La calculatrice graphique NumWorks a été développée en collaboration avec des professeurs français pour créer un outil **sur-mesure pour le lycée** et parfaitement adapté aux nouveaux programmes. Choisir NumWorks, c'est choisir d'équiper votre enfant d'une calculatrice totalement repensée qui lui donnera le goût d'explorer les mathématiques, les sciences et la programmation grâce à une utilisation **plus simple, plus rapide et plus confortable**.

## Garantie et contact

Les calculatrices NumWorks sont garanties 2 ans et toute l'équipe NumWorks est basée en France. Si vous rencontrez la moindre difficulté avec votre calculatrice, vous pouvez consulter la page Assistance du site de NumWorks : <https://www.numworks.com/fr/assistance/>

Vous pouvez également leur écrire directement à l'adresse [contact@numworks.fr](mailto:contact@numworks.fr)

Amiens, le 24 juin 2025

## A l'attention des élèves internes de SECONDE

### AUTORISATION SORTIES EXCEPTIONNELLES

Madame, Monsieur,

La plage de DS est située dans l'emploi du temps de votre enfant qui entre en classe de Seconde, le jeudi de 15h50 à 17h40.

Il est possible que dans l'année il n'y ait pas de devoir surveillé programmé, d'évaluation supplémentaire, d'activité liée à l'orientation ou de conférence d'information.

Les élèves qui le souhaiteront pourront, avec cette autorisation parentale, bénéficier alors d'une sortie supplémentaire le jeudi de 15h35 à 17h50.

Afin de nous permettre de gérer ces sorties exceptionnelles, nous souhaitons que **votre enfant dépose à son professeur principal le jour de la rentrée, l'autorisation ci-dessous complétée et signée, qui elle seule sera prise en compte.**

Veuillez croire, Madame, Monsieur, à notre dévouement.

Céline DEBEAUVAIS  
Cadre d'éducation

Stéphane COYRAL  
Chef d'établissement

### AUTORISATION - Sorties exceptionnelles du jeudi de 15h35 à 17h50 - SECONDE

Madame, Monsieur, \_\_\_\_\_ Responsable légal de l'élève interne :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Classe : \_\_\_\_\_ (à compléter le jour de la pré-rentrée)

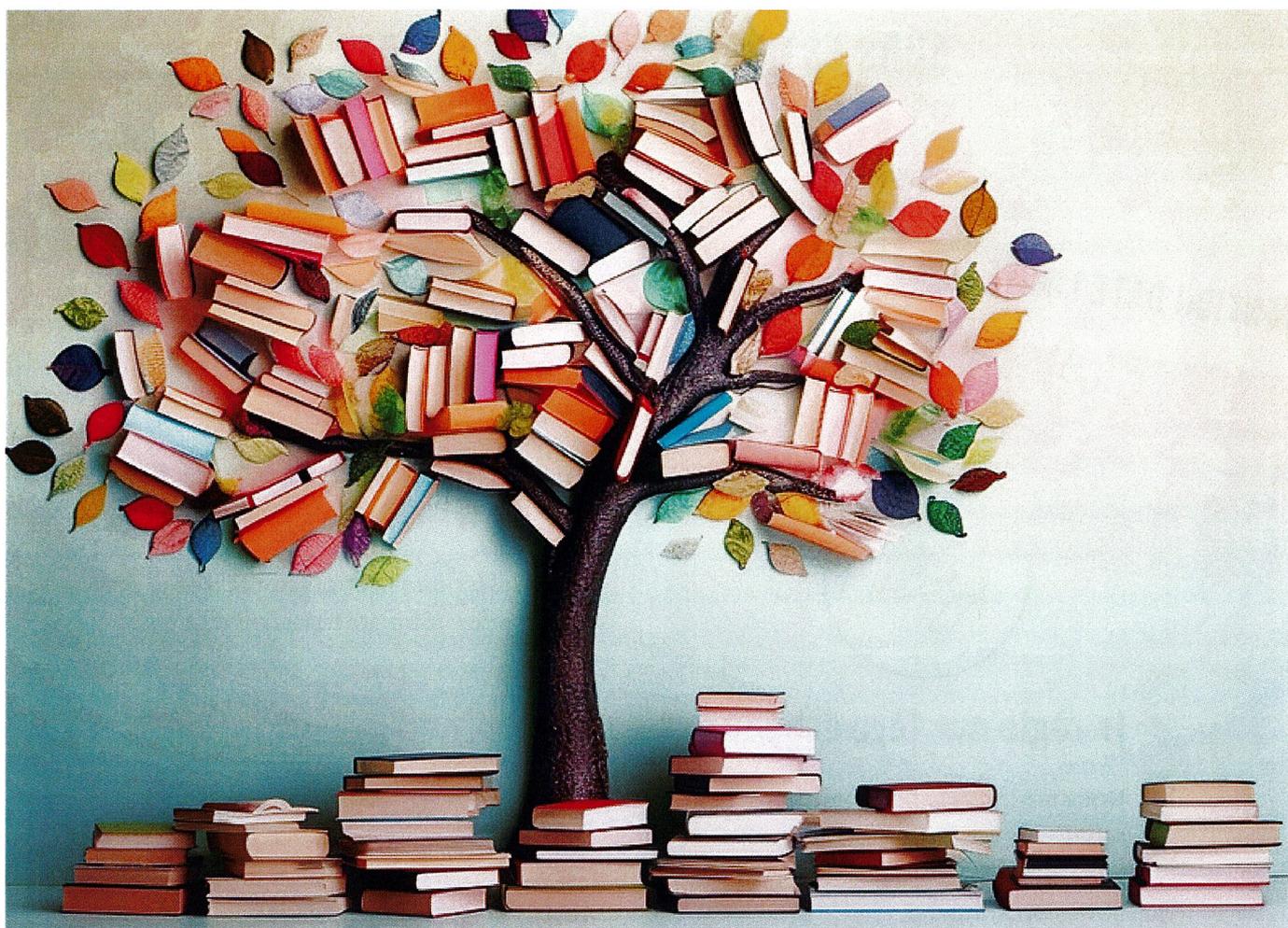
- L'autorise(nt)  
 Ne l'autorise(nt) pas

A bénéficier de la sortie exceptionnelle du jeudi soir quand la plage de DS est inoccupée.

**SEUL CE DOCUMENT OFFICIEL SERA PRIS EN CONSIDERATION.**

Signature du responsable légal

Vous disposez du droit de demander au responsable du traitement (OGEC Sainte-Famille – 5 rue de Castille- 80000 Amiens) l'accès aux données à caractère personnel, la rectification ou l'effacement de celles-ci, ou une limitation du traitement relatif à la personne concernée, ou du droit de s'opposer au traitement et du droit à la portabilité des données.



**ARBS**

**PARTENAIRE  
DE VOTRE  
ÉTABLISSEMENT  
POUR VOS  
MANUELS SCOLAIRES**

---

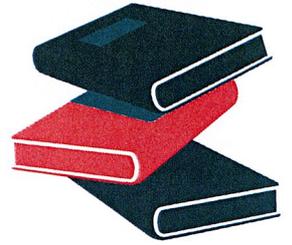
**COMMANDE DE VOS MANUELS PAPIER &  
NUMÉRIQUE EN LIGNE SUR [WWW.ARBS.COM](http://WWW.ARBS.COM)**

**LIVRAISON GRATUITE DANS VOTRE ÉTABLIS-  
SEMENT SCOLAIRE POUR TOUTE COMMANDE  
PASSÉE AVANT LE 15 AOÛT**

**RACHAT EN FIN D'ANNÉE SCOLAIRE**

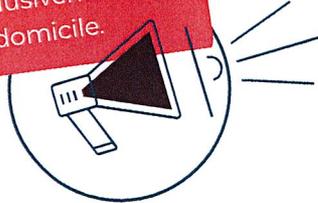
# ARBS EST PARTENAIRE DE VOTRE ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

POUR LA COMMANDE DE VOTRE PACK LIVRES



**ATTENTION DATE LIMITE : 15 AOÛT !**

Pour une livraison gratuite dans votre établissement, pensez à commander **avant le 15 AOÛT !** Après cette date, la livraison devient payante et se fait exclusivement en point de retrait ou à domicile.



## 01 Je commande mes livres en ligne SUR [WWW.ARBS.COM](http://WWW.ARBS.COM)

Vous sélectionnez et personnalisez le pack validé pour votre établissement et votre classe.

## 02 Je règle ma 1ère échéance

Nous facilitons le paiement de vos livres via un règlement en deux échéances. À la commande, vous ne payez que la première et votre adhésion annuelle.



## 03 Je revends mes livres

À la fin de l'année scolaire, dans votre établissement, vous revendez vos manuels aux équipes ARBS présentes sur place.



L'ARBS est partenaire du dispositif Génération #HDF. Utilisez votre carte en ligne sur notre site au moment de régler votre commande. (Réservé aux lycéens)

## 04 Je ne paie pas la 2<sup>ème</sup> échéance

Si vous nous revendez l'ensemble des manuels de votre pack livres, en bon état, vous ne payez pas la seconde échéance.

**PENSEZ À ALLÉGER VOTRE CARTABLE**

Commandez vos manuels papier et profitez de leur version numérique à tarif réduit : pratique, économique et toujours à portée de main, même sans cartable ! Solution numérique disponible dans nos services complémentaires



### UNE QUESTION ? BESOIN D'AIDE ?

 **Assistance en ligne**  
sur [www.arbs.com](http://www.arbs.com)

 **03 20 72 10 43** (Appel gratuit)  
juin à septembre : 09h00-17h00 octobre à  
mai : 09h00-12h00/14h00-17h00

 **Accueil sur rendez-vous**  
à prendre depuis notre site internet

### ACCÈDER À MON ESPACE DE COMMANDE !

Flashez le code !





Région  
Hauts-de-France

# Lycéen, apprenti, La Région à tes côtés, pour réussir !

\* Jusqu'à 200 € pour l'achat de tes équipements

*Demande ta carte* → *Installe l'appli !*



\* 200 € pour les apprentis  
de 1<sup>re</sup> année,  
100 € pour les secondes  
55 € pour les premières  
et terminales.

0 800 026 080  
Service & appel  
Gratuits



generation.hautsdefrance.fr

## PUIS-JE BÉNÉFICIER DE LA CARTE GÉNÉRATION #HDF ?

Oui, si vous êtes lycéens ou apprentis en première année de formation.

## QUELLES AIDES LA CARTE GÉNÉRATION #HDF M'OFFRE-T-ELLE ?

• Pour les lycéens, une allocation de 100 € la première année et 55 € les années suivantes pour l'achat ou la location des manuels scolaires et d'équipements nécessaires à votre scolarité, utilisables dès la validation ou revalidation de la carte, et jusqu'à la date de validité des droits de l'année en cours\*.

Le jeune dont la famille rencontre des difficultés financières peut faire appel à l'aide complémentaire à la scolarité. Cette aide peut être sollicitée par le lycéen ou sa famille, auprès de l'établissement.

À noter : Les élèves de BTS peuvent solliciter une carte Génération #HDF uniquement pour l'accès à l'établissement et à la restauration scolaire. Ils ne disposent pas de crédit sur leur carte.

\* Retrouvez les dates de validité dans l'appli ou sur [generation.hautsdefrance.fr](http://generation.hautsdefrance.fr)

• Pour les apprentis en première année de contrat d'apprentissage, une allocation de 200 € pour l'achat ou la location des manuels scolaires et d'équipement professionnel, à utiliser dans les 6 mois à compter de la validation ou la revalidation de la carte.

D'autres aides en faveur des apprentis sont disponibles chaque année via le compte personnel Génération #HDF :

- Jusqu'à 200 €/an pour les frais de transports,
- 80 €/an pour compenser les dépenses liées au logement,
- 100 €/an pour les frais de restauration.

## COMMENT OBTENIR MA CARTE GÉNÉRATION #HDF ?

- Connectez-vous sur
- L'application Génération #HDF ou sur
- [generation.hautsdefrance.fr](http://generation.hautsdefrance.fr)

**Attention ! Votre carte ne vous sera adressée qu'après la validation de votre inscription par votre établissement.**

## J'AI DÉJÀ UNE CARTE GÉNÉRATION #HDF

Communiquez votre numéro de carte à votre établissement qui procédera à la mise à jour de votre inscription et activera vos droits pour l'année en cours. Vous gardez votre carte tout au long de votre scolarité. Seuls vos droits sont mis à jour lorsque vous changez de statut ou d'établissement.

Si vous avez perdu votre carte, votre n° de dossier/n° de carte et/ou votre mot de passe, connectez-vous sur l'application Génération #HDF ou sur [generation.hautsdefrance.fr](http://generation.hautsdefrance.fr), vous serez guidé.

## OÙ ET COMMENT UTILISER MA CARTE GÉNÉRATION #HDF ?

Présentez votre carte ou votre carte virtuelle (depuis l'appli) au partenaire de votre choix\* qui effectuera une transaction en ligne ou avec un terminal de paiement dédié.

\* Retrouvez la liste des partenaires depuis l'appli ou sur [generation.hautsdefrance.fr](http://generation.hautsdefrance.fr)

**Pour toutes questions relatives à la carte Génération #HDF, rendez-vous sur la foire aux questions sur l'appli ou sur [generation.hautsdefrance.fr](http://generation.hautsdefrance.fr)**



Si vous rencontrez des difficultés pour effectuer votre demande de carte en ligne, rendez-vous dans l'une des antennes de la Région. Vous serez accompagné pour effectuer la démarche. Retrouvez l'antenne la plus proche de chez vous sur [hautsdefrance.fr/les-antennes-regionales](http://hautsdefrance.fr/les-antennes-regionales)

# GÉNÉRATION #HDF

Retrouvez-nous sur [generation.hautsdefrance.fr](http://generation.hautsdefrance.fr)



Région  
Hauts-de-France

# Lycée de La Sainte-Famille

Seconde



## Lecture estivale

L'entraînement régulier de l'esprit permet de maintenir un haut niveau d'efficacité. Aussi, nous vous invitons à faire vôtres les conseils donnés. Trouvez-y du plaisir, et rendez-vous à la rentrée de septembre, pour des semaines de travail enrichissantes.



## En Français : pour l'entrée en classe de 2nde

Afin d'enrichir votre culture littéraire, il est conseillé de lire au moins une œuvre par objet d'étude.

Les objets d'étude de l'année	Lectures indispensables	Pour prolonger le plaisir
Le roman et le récit	Un roman de Maupassant : <i>Bel Ami</i> ou <i>Une vie</i>	XVIIIème :
	Un roman appartenant à la Comédie Humaine de Balzac ( <i>Père Goriot</i> , <i>La Cousine Bette</i> etc.)	- Diderot, <i>Jacques le Fataliste</i>
	Un roman de Zola ( <i>Thérèse Raquin</i> , <i>Au Bonheur des Dames</i> )	XIXème :
Le Théâtre au XVIIe siècle	1. pièce au choix de Molière, Racine ou Corneille	- Gaudé, <i>La mort du roi Tsongor</i>
		XVIIIème :
		- Marivaux, <i>Le jeu de l'amour et du hasard</i>
La Poésie	Georges Pompidou, <i>Anthologie de la poésie française</i>	XIXème :
		- Rostand, <i>Cyrano de Bergerac</i>
		XXème :
L'argumentation	Hugo, <i>Le dernier jour d'un condamné</i> R.Lewis, <i>Pourquoi j'ai mangé mon père</i>	- Ionesco, <i>Rhinocéros</i>
		XXIème
		- Schmitt, <i>Hôtel des deux mondes</i> - Feydeau, <i>le Dindon</i>
		XXème :
		- F. Ponge : <i>Le parti pris des choses</i>
		XXème :
		- Vercors, <i>Le silence de la mer</i>
		- Perec, <i>Les Choses</i>